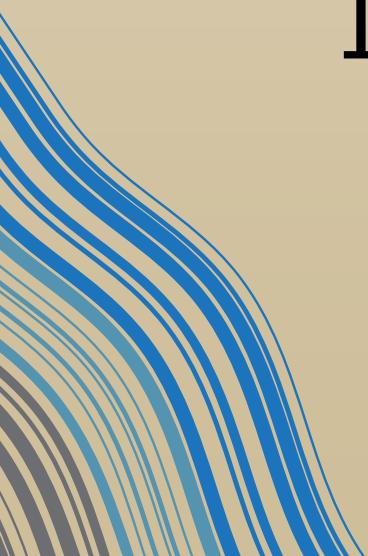




Tempête

150 ans  
de submersions dans  
l'Estuaire de la Charente

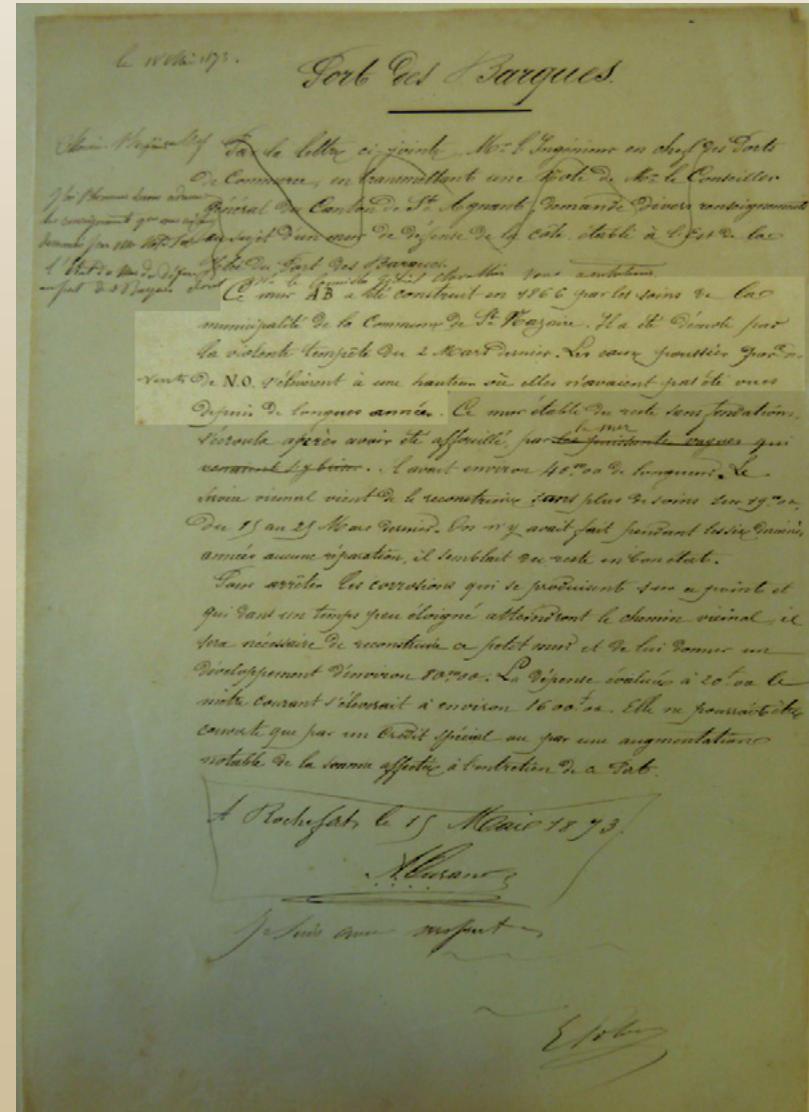


Tempête

1873

## Tempête du 2 mars, à Saint-Nazaire-sur-Charente

« Ce mur (...) a été construit en 1866 par les soins de la municipalité de la Commune de Saint-Nazaire. Il a été démolie par la violente tempête du 2 mars dernier. Les eaux poussées par des vents de Nord-Ouest s'élèverent à une hauteur où elles n'avaient pas été vues depuis de longues années. »

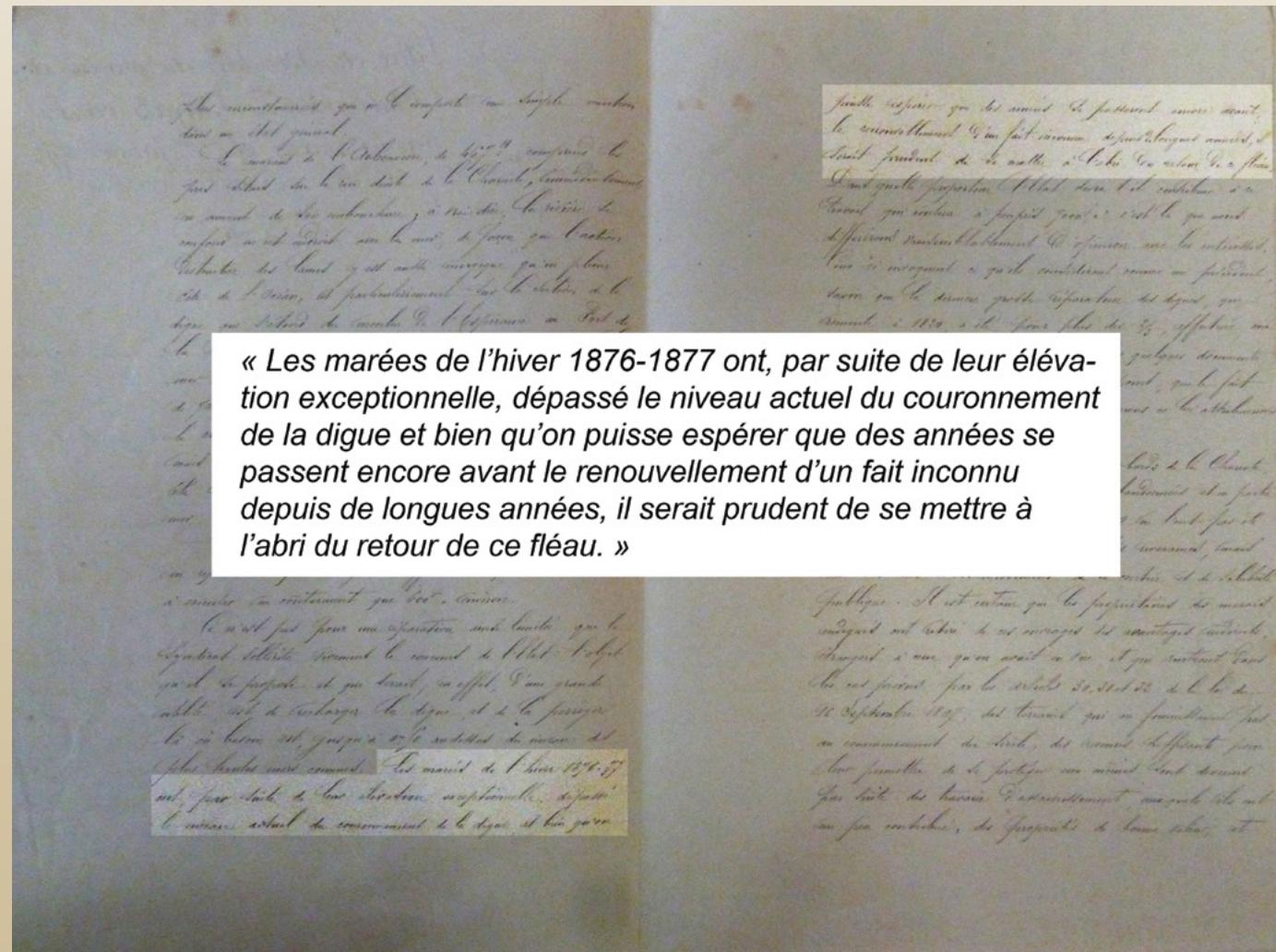


Lettre à l'ingénieur en chef des Ports de Commerce, 18 mai 1873.  
Archives départementales de la Charente-Maritime. Fond 4S.

Tempête

1876-1877

# Tempête des 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier à Saint-Laurent-de-la-Prée (digue de l'Aubonnière)



Rapport de l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées de l'arrondissement de Rochefort à propos de la lettre du directeur des marais de L'Aubonnière concernant les dégâts causés par la marée du 1<sup>er</sup> janvier 1877, 12 avril 1877. Archives départementales de la Charente-Maritime. Fond 4S 8604.

# Tempête

## 1890

« Nous recevons sur la tempête qui règne depuis trois jours, des renseignements désolants. Chez nous, à la Cabane-Carrée, dégâts considérables. Favorisée par le vent, la marée a tout envahi et malgré les remblais, les eaux de la Charente atteignent dans les habitations et tous les magasins des commerçants, une hauteur qu'on n'avait jamais constatée. C'est un vrai désastre, et l'élévation des quais, depuis très longtemps réclamée, est devenue indispensable si l'on a souci des intérêts en cause. »



*Extrait du journal Le Rochefortais 26 janvier 1890. Archives départementales de la Charente-Maritime. Fond. Jx*

# Tempête du 21 janvier, à Rochefort

De nombreux bateaux ont fait relâche.  
Par suite de la grande marée, la mer a débordée sur les quais et dans les rues.

La Charente, poussée par la bourrasque, est sortie de son lit et tout le pays plat est submergé sur les deux rives. A la Cabane-Carrée les caves sont remplies d'eau. Au passage de Boubiac, les habitants de la rive droite ont dû abandonner leur demeure en pleine nuit, l'eau avait gagné leurs lits.

Une violente tempête de pluie et de grêle a sévi sur la ville de Belfort pen-

*Extrait des Tablettes des Deux Charentes, 23 janvier 1890. Archives municipales de Rochefort.*

« La Charente, poussée par la bourrasque, est sortie de son lit et tout le pays plat est submergé sur les deux rives. A la Cabane-Carrée les caves sont remplies d'eau. Au passage de Boubiac, les habitants de la rive droite ont dû abandonner leur demeure en pleine nuit, l'eau avait gagné leurs lits. »

Tempête

1894

# Délibérations du conseil municipal de la ville de Rochefort

*A propos d'une pétition des habitants du Pont-Neuf et du Pont-Rouge pour l'exécution de travaux capables de protéger leurs demeures contre les inondations, 1894.*

journal.

## PLUS BEAU QU'UN CONTE DE FÉES.

« Lorsque j'allais voir ma grand'mère à la campagne, » disait une de nos amies, « elle m'envoyait coucher dans une grande chambre située dans une aile isolée du château. Combien je détestais cette chambre ! Pendant les nuits d'orage le battement des branches contre les fenêtres m'empêchait longtemps de dormir, et lorsqu'enfin le sommeil triomphait de mes craintes, il était presque toujours accompagné de cauchemars. Une nuit je rêvai qu'un petit soldat en plâtre placé contre le mur prenait des proportions gigantesques et se précipitait sur moi, une balonnette enflammée à la main. Je me réveillai en pleurant. Au déjeuner on rit au récit de mon rêve. »

Peut-être n'eût-on pas ri si l'on avait su que chez l'enfant, le cauchemar dénote généralement une mauvaise santé. Notre amie nous parle pas de l'état de sa santé à cette époque, mais voici le cas d'une enfant dont les rêves étaient le signe d'une mauvaise constitution.

« Ma petite fille, » écrit un père, « a toujours été maladive. Son état m'a causé beaucoup de tracas, et nous a donné beaucoup de mal. Nous lui avions fait prendre du sirop anti-scorbutique et de l'écorce péruvienne. Ces remèdes la soulageront pendant un certain temps et lui donneront un peu d'appétit. L'amélioration fut de courte durée. Elle souffrit en suite de maux de tête et dut s'absenter de l'école trois ou quatre fois par semaine. Le moindre courant d'air la faisait tousser. Elle ne pouvait manger de quoique ce fut, et avait souvent des cauchemars. Nous la grondions parfois même à ce sujet, bien que ce ne fût pas de sa faute, la pauvre petite ! L'été dernier la fièvre la prit. Le médecin prescrivit de la quinine, et déclara qu'elle avait des vers. On lui fit prendre des remèdes pour l'en débarrasser.

« Enfin fatigués de jeter notre argent en médicaments et en visites de médecins, nous fîmes chercher un flacon de Tisane américaine des Shakers, qui l'a guérie comme par enchantement.

M. Frogé lit son rapport sur la question de l'endiguement de la Cabane Carrée. Le Conseil en adopte les conclusions, tendant à ce qu'aussitôt l'achèvement des travaux en cours, la pétition des habitants du Pont-Neuf et du Pont-Rouge, pour l'exécution d'autres travaux capables de protéger leurs demeures contre les inondations qui se produisent à l'époque des grandes marées, soit adressée avec un avis favorable et fortement motivé, à l'administration des ponts et chaussées.

Le rapport de M. G. Bouillard, il ressort que le budget de l'Ecole de dressage a présenté, en 1894, un excédent de recettes de 4,142 fr. Pour 1895, le bénéfice ne sera pas moindre. Le Conseil approuve ce budget, ainsi que celui de l'Hospice civil, qui donne un excédent de recettes de 422 fr. 67. Il adopte enfin le budget du Bureau de bienfaisance, qui, avec une subvention de 20,000 fr., se boucle à 32 fr. près.

Le Conseil vote : à la demande de M. Frogé, 30 fr. pour le Souvenir français, qui se dispose à faire élever, à Paris, sur la place Vauban, un monument à la mémoire des marins et soldats morts pour la patrie ; 50 fr. pour la Société de protection des engagés volontaires élevée dans les maisons de correction ; et, sur la demande de M. Frédéric Roche, 500 fr. pour aider à la préparation et à la diffusion du vaccin antidiplétique.

Est renvoyée : à la commission des travaux publics, la question de l'agrandissement de l'atelier d'ajustage au Lycée, dont la dépense (2,110 fr.) semble un peu élevée ; et à la commission de l'instruction publique, la question de l'établissement dans la rue des Dix-Moulins, d'une classe d'adultes.

M. Bouillard demandant où en est la question des eaux, M. Frédéric Roche déclare qu'on est en train de dresser le dossier d'expropriation des terrains de Châteauroux et que, dès qu'il sera complet, il sera remis à l'administration compétente.

Avant de lever la séance, M. le maire donne lecture d'une lettre de M. le contre-amiral Dupont, remerciant le Conseil de son bienveillant concours dans l'élection du 23 septembre.

P. C.

Conseil municipal de Rochefort, dans sa séance de vendredi soir :

La Perrière, 23 septembre 1894.

Mon cher député,

Voulez-vous être assez aimable pour faire agréer mes sincères remerciements à MM. les membres du Conseil municipal de Rochefort ?

En m'offrant leur concours pour l'élection du 23 septembre dernier, ils m'ont donné une preuve d'estime dont je garderai toujours le souvenir reconnaissant.

Plus que jamais, j'ai le devoir de me rattacher étroitement à ma ville natale ; et, si dans un avenir assez rapproché pour que mes forces ne me trahissent pas, de nouvelles vacances se présentent au Sénat, je vous offrirai de nouveau mes services et, si vous les agréez, nous combattrons encore une fois ensemble, pour nos intérêts communs et surtout, avant tout, pour la République et la Patrie.

Agréez, mon cher député, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

Contre-amiral DUPONT.

Notre concitoyen, M. A. Pelletreau, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Constantine, vient d'obtenir, à l'Exposition d'Anvers, une médaille d'or pour une machine hydraulique de son invention.

L'Asile Marie-Thérèse a reçu, vendredi, la visite de M. Henri Lefort, inspecteur général des établissements de bienfaisance, qui s'est montré on ne peut plus satisfait de l'installation et du fonctionnement de l'œuvre. Il n'avait vu nulle part appliquée l'idée de chambres spéciales pour les familles de la ville, en cas de sinistres ou d'accidents, et cette idée l'a tellement séduit qu'il a offert son concours au fondateur pour construire, avec les fonds disponibles, un pavillon affecté à la ville et séparé du reste de l'établissement par une cour intérieure. Voulant dénoncer collabo-

« M. Frogé lit son rapport sur la question de l'endiguement de la Cabane-Carrée. Le Conseil en adopte les conclusions, tendant à ce qu'aussitôt l'achèvement des travaux en cours, la pétition des habitants du Pont-Neuf et du Pont-Rouge, pour l'exécution d'autres travaux capables de protéger leurs demeures contre les inondations qui se produisent à l'époque des grandes marées, soit adressée avec un avis favorable et fortement motivé, à l'administration des ponts et chaussées. »

Extrait des Tablettes des Deux Charentes du 23 octobre 1894. Archives municipales de Rochefort.

# Tempête

1895

## Tempête du 11 février à Rochefort, Fouras et l'île d'Aix

« La tempête qui a sévi dans la nuit de dimanche à lundi a causé de nombreux dégâts. Sur plusieurs points, la Charente a débordé, notamment sur nos quais, au Pont-Rouge, à la Cabane-Carrée. A l'île d'Aix, le magasin à poudre de la batterie de Tridoux a été envahi par la mer. Lundi matin, trois chaloupes ont été mises à la côte à Fouras. »



**TEMPÊTE.** — La tempête qui a sévi dans la nuit de dimanche à lundi a causé de nombreux dégâts. Sur plusieurs points, la Charente a débordé, notamment sur nos quais, au Pont-Rouge, à la Cabane-Carrée. A l'île d'Aix, le magasin à poudre de la batterie de Tridoux a été envahi par la mer. Lundi matin, trois chaloupes ont été mises à la côte à Fouras.

▲ L'île d'Aix, le magasin à poudre de la batterie de Tridoux a été envahi par la mer.

Lundi matin, trois chaloupes de pêche ont été mises à la côte à Fouras.

Samedi soir, la golette *Marie Joseph*, de Bayonne, s'est échouée dans la fosse de Loix (île de Ré). Le même soir, un vapeur s'est échoué à Chanchardon ; il a pu se dégager, dimanche soir, et se réfugier à La Rochelle.

Extrait du journal Le Rochefortais, 14 février 1895. Archives départementales de la Charente-Maritime.

Tempête

1910

## Raz-de marée sur l'Arsenal de Rochefort

« Un accident, sans exemple à Rochefort, s'est produit dans la nuit de mercredi à jeudi dans l'arsenal :

Un raz-de-marée, dû sans doute à la crue qui existe dans le haut de la Charente, [...] s'est formé en aval du port et, poussant sa lame énorme, a traversé tout l'arsenal, soulevant les navires à flot, dont les chaînes ont été rompues, et s'engouffrant dans le bassin 3 de radoub.

Le bateau-porte de ce bassin n'étant pas en place, l'onde est venue former un marteau d'eau dans le bec du bassin, sous la chaussée en face de la porte du Soleil, elle a arraché et faussé les énormes solives en fer qui supportent la partie de la chaussée au-dessus de ce bec de bassin, en projetant au loin les pavés et arrachant les pierres de taille des côtés. Le bateau-porte lui-même a subi des avaries.

On frémît à la pensée de ce qui aurait pu se produire si ce bateau-porte eût été en place et eût cédé, en se soulevant, sous la poussée irrésistible de l'onde et qu'un navire se fût trouvé en réparation dans le bassin. Il eût été mis en miettes. Tout se borne, heureusement, à des dégâts sans grande importance et rapidement réparables. »



Extrait des Tablettes des Deux Charentes du 12 février 1910. Archives municipales de Rochefort.

Un accident, sans exemple à Rochefort, s'est produit dans la nuit de mercredi à jeudi, dans l'arsenal :

Un raz-de-marée, dû sans doute à la crue qui existe dans le haut de la Charente, comme dans toutes les rivières actuellement, et qui fait que, malgré notre proximité de la mer, c'est à peine si le courant de flot se fait sentir et que l'eau monte avec courant de jusant continuels à la surface; un raz-de-marée, disons-nous, s'est formé en aval du port et, poussant sa lame énorme, a traversé tout l'arsenal, soulevant les navires à flot, dont des chaînes ont été rompues, et s'engouffrant dans le bassin 3 de radoub.

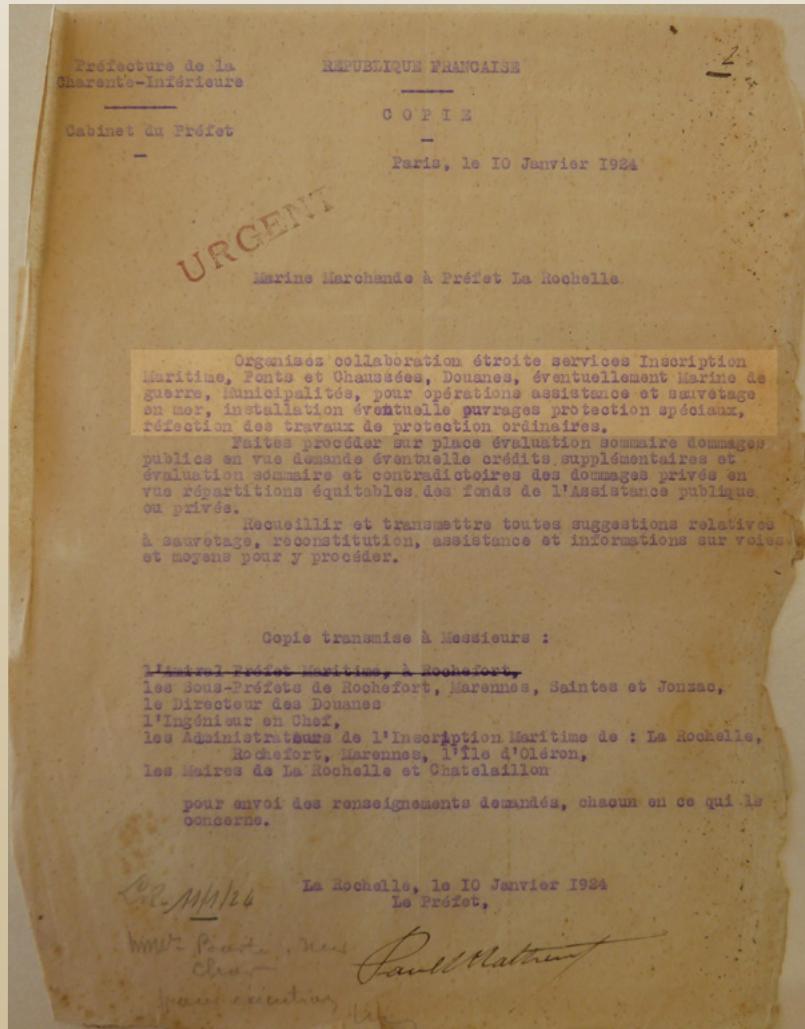
Le bateau porte de ce bassin n'étant pas en place, l'onde est venue former un marteau d'eau dans le bec du bassin, sous la chaussée en face de la porte du Soleil, elle a arraché et faussé les énormes solives en fer qui supportent la partie de la chaussée au-dessus de ce bec de bassin, en projetant au loin les pavés et arrachant les pierres de taille des côtés. Le bateau porte lui-même a subi des avaries.

On frémît à la pensée de ce qui aurait pu se produire si ce bateau porte eût été en place et eût cédé, en se soulevant, sous la poussée irrésistible de l'onde et qu'un navire se fût trouvé en réparation dans le bassin. Il eût été mis en miettes. Tout se borne, heureusement, à des dégâts sans grande importance et rapidement réparables. »

Tempête

1924

# Tempête des 8 et 9 janvier en Charente-Inférieure



Télégramme du ministère de la Marine Marchande au préfet de la Charente-Inférieure, 10 janvier 1924.  
Fond 4S. Archives départementales de la Charente-Maritime.

Tempête

1924

# Tempête des 8 et 9 janvier à Fouras



Extrait des Tablettes des Deux Charentes du 12 janvier 1924.  
Archives municipales de Rochefort.

« La tempête dans la nuit de mardi à mercredi [8-9 janvier 1924] a pris les proportions d'un véritable désastre. Les flots soulevés, surélevés au moment de la grande marée, ont dévasté les côtes du golfe de Gascogne. Les dégâts causés aux bateaux ancrés dans les ports et aux constructions du rivage ont été considérables. A Royan, on a évalué à 4 mètres l'élévation subite de l'étiage des eaux. »

« A Fouras, les établissements de bains Texier sont complètement démolis. Sur la côte nord, les cabines sont en miettes ; sur la côte sud, les bâtiments sont à moitié effondrés. Les établissements Lardeux ont un peu moins souffert. Quelques bâtiments sont effondrés. On estime à plus de cent mille francs de dégâts causés à MM. Texier et Lardeux. »

« Dans le quartier quai-Nord, des villas sont inondées. »

« Un canot, soulevé par le raz de marée, a été jeté sur un toit... »

« La route de la Fumée est coupée, par endroits. Des terrains sont submergés ; le remblai du chemin de fer est arraché. Le mur de soutènement du Boulevard de l'Océan s'est effondré sur une longueur de cent mètres. »

« Les chantiers de démolition de M. Barbarin, en face du fort l'Aiguille, ont été balayés ; plus rien ne reste. »

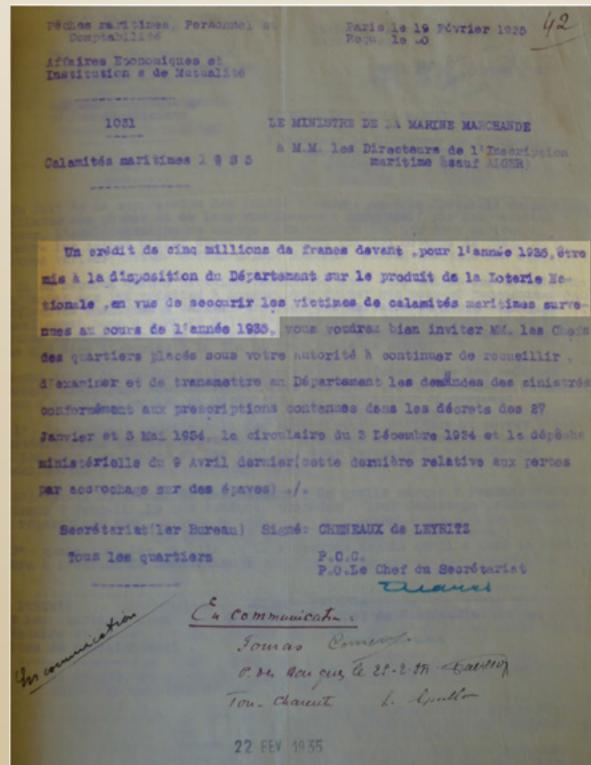
Tempête

1935

# Tempête des 22 et 23 février

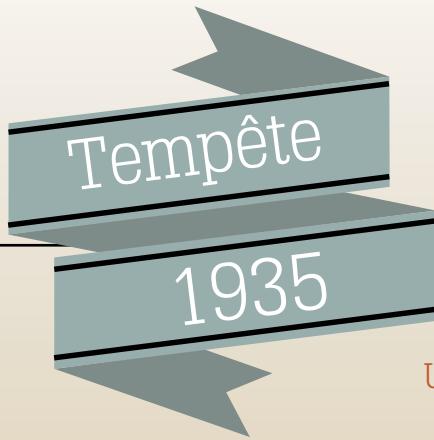


Extrait de L'Echo de Rochefort du 2 mars 1935.  
Archives départementales de la Charente-Maritime (Fond Jx 126).



Lettre du Ministre de la Marine Marchande aux directeurs de l'Inscription Maritime (sauf Alger), 19 février 1935. Service Historique de la Défense, antenne de Rochefort.

« Un crédit de 5 millions de francs devant, pour l'année 1935, être mis à la disposition du Département sur le produit de la Loterie Nationale, en vue de secourir les victimes de calamités maritimes survenues au cours de l'année 1935... »



# Proposition de loi pour les sinistrés de la tempête

## Une proposition de loi pour les sinistrés.

« Emu de l'étendue des dégâts provoqués par la récente tempête, M. BARDON, député de Bellac, vient de déposer sur le bureau de la Chambre, avec demande de discussion immédiate, la proposition de résolution suivante : Depuis trois jours, des cyclones se sont abattus sur plusieurs régions françaises, y créant des dommages considérables. Il nous a été donné de parcourir notamment la région Centre-Ouest et d'être témoin de la dévastation effroyable due à la tempête et du désarroi poignant des populations éprouvées. Il appartient au gouvernement de prendre de toute urgence les mesures nationales qui

s'imposent et de venir en aide aux sinistrés. Deux mesures immédiates nous semblent nécessaires :

- 1-L'attribution de secours d'extrême urgence pour cas de dénuement constaté ;
- 2-Suspension des poursuites et du recouvrement des impôts pour les sinistrés. »



*Extrait des Tablettes des Deux Charentes du 2 mars 1935.  
Archives municipales de Rochefort*

« Rochefort est en partie encore privée d'électricité et partiellement isolée dans les domaines télégraphiques et téléphoniques. »

« Sur la côte, le sable, par milliers de tonnes, a été déplacé, formant par endroits de véritables dunes ou des trous profonds. Certaines places se trouvent maintenant déplacées. Fait curieux : longtemps après la tempête, au moment où la mer commençait son mouvement de flux,

l'eau est arrivée au niveau des plus hautes marées pour retourner presque aussitôt à sa place normale. Un mouvement semblable s'est produit deux heures après, frappant d'étonnement tous les vieux pêcheurs et semblant confirmer l'hypothèse de séismes. »

parties en brosse dont donnent sur leur pelles salles à manger particulières. Chaque plateau de verre coulé, d'une taille de 100 cm. de long sur 60 cm. de large, pèse jusqu'à plusieurs kilogrammes. Il est garni d'un paon ou d'un canard entier, jambon de glace, truffes, etc. Les assiettes sont également faites en verre et sont toutes bordées d'or. Ces assiettes sont très résistantes et peuvent être lavées dans l'eau bouillante. Elles sont également utilisées pour les plats de poisson et de viande.

L'éditulaire parure de l'ourrage va de pair avec sa richesse de pensée ou d'expression.

Il est possible que certains personnes qui possèdent telles ou telles qualités ne portent pas de parure. Mais il est tout aussi possible que certaines personnes qui portent une parure n'aient pas ces qualités.

titrait automatiquement le point des pertes dans l'ensemble de la ligne et déterminait dans le secteur indiqué de la ligne les points où il fallait faire un dépannage. L'avarage se fit en bas, ce qui au fond de la partie serait imprudent.

Le dépannage fut fait par l'agent de l'agent et à l'arrivée du patron. Le patron fut alors informé que l'avarage était dû à une panne de la génératrice, qui se trouvait dans les conserves. Il fut alors décidé de faire l'électricité par les conserves jusqu'à ce que l'avarage soit réparé.

Le bureau fut donc débranché de l'électricité et l'agent fut autorisé à déterminer par une investigation détaillée quand l'avarage devait être arrêté et quand se produirait.

Tel fut le résultat d'une étude de la situation et de l'application de la méthode statistique, réalisée par une grande compagnie de téléphonie.

**M. l'enseigne de Valence Mourin est désigné comme chef du service aéronautique de l'Uffelrie.**

Sur décision du 25 février, est fixé à neuroleptiques des commissions leviées de l'Assemblée nationale (cf. *Le Monde*, 1er mars), après examen, officiers de service du ministère. L'évacuation aura lieu à Bruxelles, dans les premières quinzaines d'avril.

Les plus hautes autorités pour récompenser la bravoure et l'abnégation. Un mouvement semblable a été proposé deux mois après, troisième décret de l'Assemblée nationale, pour organiser et confirmer l'héroïsme de séminaristes et autres étudiants, qui, au printemps, en 1945 et qui ont été pris au moins, de circonstance, à risque.

De toute prudence qu'il serait dignes pour la sécurité de l'avenir pour de tels actes méritent.

L'Assemblée nationale déclara à cette époque que l'ordre devait être assuré par la profondeur de ses pouvoirs. Peut-être par psychologiques posséderont-ils une force de dissuasion suffisante pour empêcher les élévations complexes qui font leur

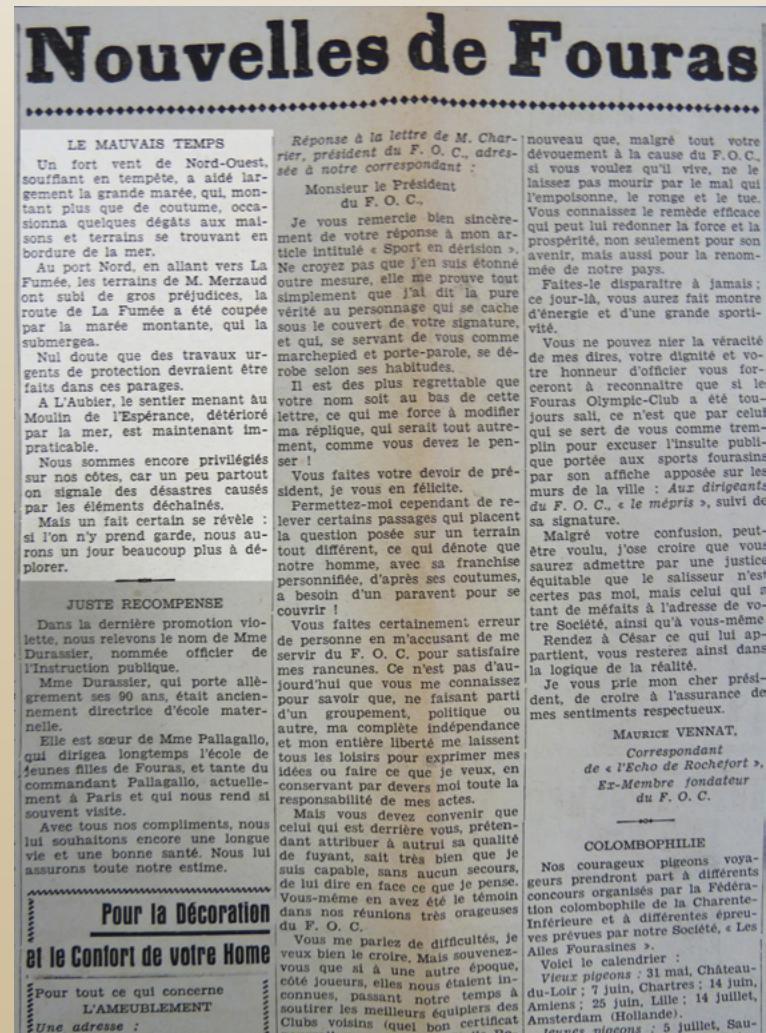
Le contre-amiral Bellay nous convie à une réunion de l'Académie des sciences et des arts de la ville de Paris le 20 octobre prochain.

*Extraits des Tablettes des Deux Charentes du 2 mars 1935.  
Archives municipales de Rochefort.*

Tempête

1936

## Tempête du 23 février à Fouras



Extrait de L'Echo de Rochefort du 29 février 1936.

Archives départementales de la Charente-Maritime. (Fond Jx 126).

### « LE MAUVAIS TEMPS »

Un fort vent de Nord-Ouest soufflant en tempête, a aidé largement la grande marée, qui, montant plus que de coutume, occasionna quelques dégâts aux maisons et terrains se trouvant en bordure de la mer.

Au port Nord, en allant vers La Fumée, les terrains de M. Mezaud ont subi de gros préjudices, la route de La Fumée a été coupée par la marée montante, qui la submergea.

Nul doute que des travaux urgents de protection devraient être faits dans ces parages.

A l'Aubier, le sentier menant au Moulin de l'Espérance, détérioré par la mer, est maintenant impraticable.

Nous sommes encore privilégiés sur nos côtes, car un peu partout on signale des désastres causés par les éléments déchaînés.

Mais un fait certain se révèle : si l'on n'y prend garde, nous aurons un jour beaucoup plus à déplorer.

#### JUSTE RECOMPENSE

Dans la dernière promotion viollette, nous relevons le nom de Mme Durassier, nommée officier de l'Instruction publique.

Mme Durassier, qui porte allégrement ses 90 ans, était ancienement directrice d'école maternelle.

Elle est sœur de Mme Pallagallo, qui dirigea longtemps l'école de Jeunes filles de Fouras, et tante du commandant Pallagallo, actuellement à Paris et qui nous rend si souvent visite.

Avec tous nos compliments, nous lui souhaitons encore une longue vie et une bonne santé. Nous lui assurons toute notre estime.

**Pour la Décoration et le Confort de votre Home**

Pour tout ce qui concerne  
L'AMEUBLEMENT  
Une adresse :

nouveau que, malgré tout votre dévouement à la cause du F.O.C., si vous voulez qu'il vive, ne le laissez pas mourir par le mal qui l'empoisonne, le ronge et le tue. Vous connaissez le remède efficace qui peut lui redonner la force et la prospérité, non seulement pour son avenir, mais aussi pour la renommée de notre pays.

Faites-le disparaître à jamais ; ce jour-là, vous aurez fait montre d'énergie et d'une grande sportivité.

Vous ne pouvez nier la véracité de mes dires, votre dignité et votre honneur d'officier vous forceraient à reconnaître que si le Fouras Olympic Club a été toujours sali, ce n'est que par celui qui se sert de vous comme tremplin pour excuser l'insulte publique portée aux sports fourasins par son affiche apposée sur les murs de la ville : Aux dirigeants du F.O.C., « le mépris », suivi de sa signature.

Malgré votre confusion, peut-être voulu, j'ose croire que vous saurez admettre par une justice équitable que le salisseur n'est certes pas moi, mais celui qui a tant de méfaits à l'adresse de votre Société, ainsi qu'à vous-même.

Rendez à César ce qui lui appartient, vous resterez ainsi dans la logique de la réalité.

Je vous prie mon cher président, de croire à l'assurance de mes sentiments respectueux.

Maurice VENNAT,  
Correspondant  
de « l'Echo de Rochefort »,  
Ex-Membre fondateur  
du F.O.C.

#### COLOMBOPHILIE

Nos courageux pigeons voyageurs prendront part à différents concours organisés par la Fédération colombophile de la Charente-Inférieure et à différentes épreuves prévues par notre Société, « Les Alies Fourasines ».

Voici le calendrier :

Vieux pigeons : 31 mai, Château-

du-Loir ; 7 juin, Chartres ; 14 juin,

Amiens ; 25 juin, Lille ; 14 juillet,

Amsterdam (Hollande).

Jeunes pigeons : 5 juillet, Sau-

Au port Nord, en allant vers La Fumée, les terrains de M. Mezaud ont subi de gros préjudices, la route de La Fumée a été coupée par la marée montante, qui la submergea.

Nul doute que des travaux urgents devraient être faits dans les parages.

A l'Aubier, le sentier menant au Moulin de l'Espérance, détérioré par la mer, est maintenant impraticable.

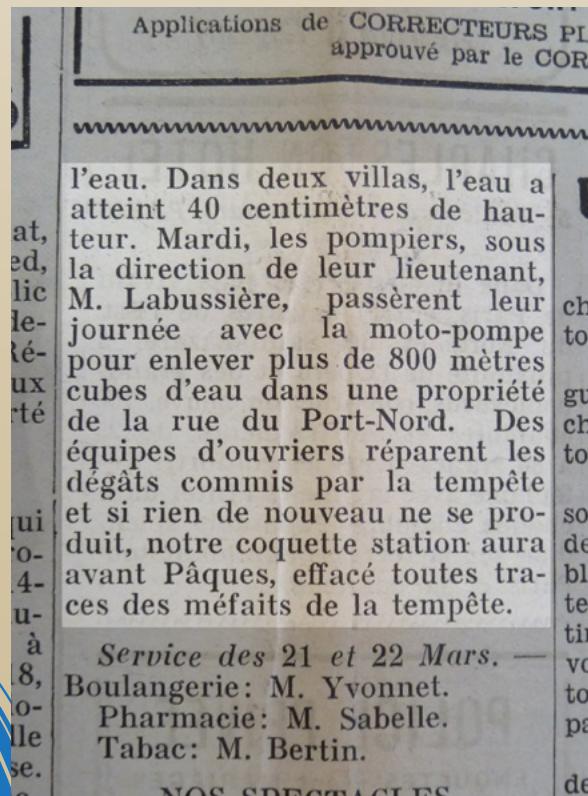
Nous sommes encore privilégiés sur nos côtes, car un peu partout on signale des désastres causés par les éléments déchaînés.

Mais un fait certain se révèle : si l'on n'y prend pas garde, nous aurons un jour beaucoup plus à déplorer. »

# Tempête

## 1937

# La tempête des 13 et 14 mars à Fouras



May, P. iré ieu, co réu pré M. rési , en eau, ch to gu ch to so de bl te ti vo to pa de E

**LES: SION naire ce .**

**LES MEFAITS DE LA TEMPETE**

Dans la nuit de samedi à dimanche, la mer démontée a causé des dégâts importants. La route de La Fumée a été très endommagée. En certains endroits il reste juste le passage d'une seule voiture. Malgré les demandes réitérées du conseil municipal, il a fallu que des avaries sérieuses soient faites à cette portion de la route départementale pour que l'on procède à des réparations qui eussent été bien moins graves si elles avaient été faites plus tôt.

La cabine où aboutissent les fils téléphoniques de l'île d'Aix est inclinée à près de 45 degrés, la mer ayant rongé la route sous la cabine même.

Divers appontements ont été gravement détériorés. Sur la grande plage, deux établissements de bains, particulièrement Nautic-Sport, ont subi des dommages importants. Au bout nord de la plage est un amoncellement de madriers et de planches provenant des pontons et des cabines. Un canot avarié, sans nom ni numéro, venant on ne sait d'où, est venu s'y écraser. Les murs de soutènement des clôtures des villas ont eu leurs fondations minées; certains, même, restèrent suspendus sans appui sur le sol. Dans le quartier du port nord et route de la Fumée, certaines maisons eurent leurs caves envahies par

« la mer démontée a causé des dégâts importants »

« La route de la Fumée a été très endommagée »

« Malgré les demandes réitérées du conseil municipal, il a fallu que des avaries sérieuses soient faites à cette portion de la route départementale pour que l'on procède à des réparations qui eussent été bien moins graves si elles avaient été faites plus tôt. »

« la mer ayant rongé la route sous la cabine même »

« Les murs de soutènement des clôtures les villas ont eu leurs fondations minées ; certains, même, restèrent suspendus sans appui sur le sol. »

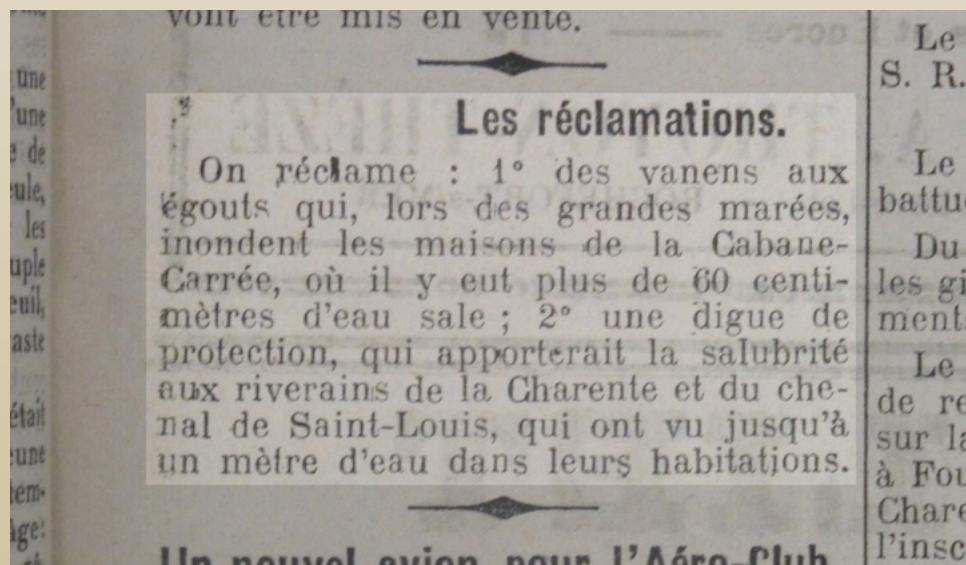
« Dans deux villas, l'eau a atteint 40 centimètres de hauteur. »

« 800 mètres cubes d'eau dans une propriété de la rue du Port Nord »

Tempête

1937

# Réclamations des habitants de la Cabane-Carrée pour la protection de leurs habitations contre les inondations



Extraits des Tablettes des Deux Charentes du 27 mars 1937. Archives municipales de Rochefort.

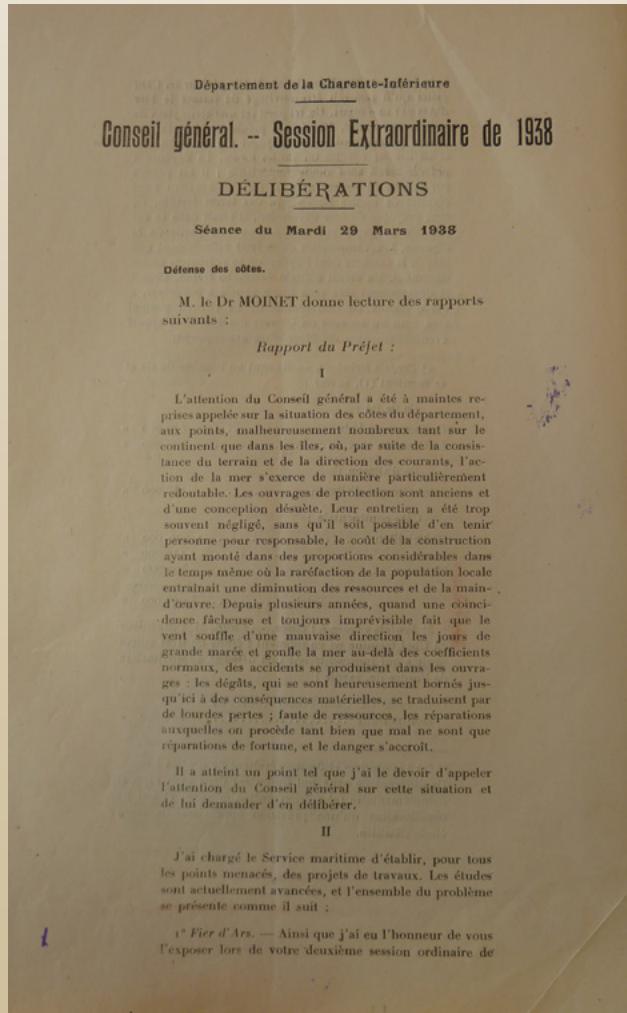
## « Les réclamations

On réclame : 1<sup>e</sup> des vannes aux égouts qui, lors des grandes marées, inondent les maisons de la Cabane-Carrée, où il y eut plus de 60 centimètres d'eau sale ; 2<sup>e</sup> une digue de protection qui apporterait la salubrité aux riverains de la Charente et du chenal de Saint-Louis, qui ont vu jusqu'à un mètre d'eau dans leurs habitations.»

Tempête

1938

# Séance extraordinaire du Conseil Général de la Charente Inférieure sur la défense des côtes, 29 mars



Extraits du compte-rendu des délibérations de Conseil général de Charente-Inférieure, 29 mars 1938.  
Archives départementales de la Charente-Maritime. Fond 4S 7837.

« L'attention du Conseil général a été à maintes reprises appelée sur la situation des côtes du département, aux points, malheureusement nombreux tant sur le continent que dans les îles, où, par suite de la consistance du terrain et de la direction des courants, l'action de la mer s'exerce de manière particulièrement redoutable. Les ouvrages de protection sont anciens et d'une conception désuète. Leur entretien a été trop souvent négligé, sans qu'il soit possible d'en tenir personne pour responsable, le coût de la construction ayant monté dans des proportions considérables dans le temps même où la raréfaction de la population locale entraînait une diminution des ressources et de la main-d'œuvre. Depuis plusieurs années, quand une coïncidence fâcheuse et toujours imprévisible fait que le vent souffle d'une mauvaise direction les jours de grande marée et gonfle la mer au-delà des coefficients normaux, des accidents se produisent dans les ouvrages : les dégâts, qui se sont heureusement bornés jusqu'ici à des conséquences matérielles, se traduisent par de lourdes pertes ; faute de ressources, les réparations auxquelles on procède tant bien que mal ne sont que réparations de fortune, et le danger s'accroît.

Il a atteint un point tel que j'ai le devoir d'appeler l'attention du Conseil général sur cette situation et de lui demander d'en délibérer.... »



Tempête

1957

# Tempête des 14 et 15 février à Fouras, Rochefort et Port-des-Barques

Dans la nuit du 14 au 15 février, notre agglomération a été assaillie par un véritable raz-de-marée.

## PORT DES BARQUES

La tempête a causé d'inestimables dégâts

Dans la nuit du 14 au 15 février, notre agglomération a été assaillie par un véritable raz-de-marée.

Au petit jour, les rivages de notre localité présentaient un aspect de désolation. L'eau, après avoir rompu les digues, avait envahi les rues et inondé la moitié des immeubles; de nombreux bateaux sont sinistrés, ayant coulé ou rompu leurs amarres.

Les établissements ostréicoles furent submergés et leur endigage détruit.

Immédiatement alerté par la municipalité, M. Bureau, ingénieur des Ponts et Chaussées, se rendit aussitôt sur les lieux pour mesurer l'étendue du sinistre et envisager les mesures de protection à prendre soulignant particulièrement la situation critique de la côte nord et sud de l'île Madame, de celle de la Garenne et devant la localité.

Réuni en séance extraordinaire à 14 h. 30 à la mairie, le Conseil municipal, en présence de Mme Emon, conseillère générale, émet un vœu au Conseil général, sous couvert de l'autorité de tutelle, pour l'obtention d'une subvention sous forme de secours immédiat aux sinistrés.

Etant donné l'étendue des dégâts enregistrés, il ressort que les travaux de protection contre la mer auraient dû être exécutés antérieurement. L'assemblée municipale désigne une commission chargée d'évaluer les pertes subies, tant sur le plan général que particulier, et invite les personnes ayant subi des dommages à venir en faire la déclaration à la mairie le plus rapidement possible.

## FOURAS

Au milieu, à gauche : La route du Cadoret à Fouras, en Charente-Maritime, minée par les eaux, s'est effondrée. —



## ROCHEFORT

Dans les quartiers du Pont-Neuf et du Pont-Rouge également, plusieurs familles durent être évacuées d'urgence, ainsi qu'au quartier des Meuniers.

du bac à Sablanceaux a été endommagé et les camions n'ont pu gagner le continent avant 11 heures.

## A ROCHEFORT

### Et dans la région

À Port-des-Barques, les cabanes des ostréiculteurs ont été balayées et elles n'existaient plus vendredi matin.

La canalisation d'eau alimentant l'île Madame a été rompue et emportée par l'océan, à hauteur de la passe au Bouef.

Au moment de la pleine mer,

mis hors d'usage. Les dégâts se chiffrent à plusieurs dizaines de millions.

Dans les quartiers du Pont-Neuf et du Pont-Rouge également, plusieurs familles durent être évacuées d'urgence, ainsi qu'au quartier des Meuniers.

Fort heureusement, si les dégâts sont d'ores et déjà considérables, il ne paraît pas y avoir de perte de vie humaine.

La formidable tempête qui sévit de minuit à 6 heures du matin s'est calmée aux premières heures de l'aube.

Le réseau électrique a souffert mais, rapidement le réseau à 15.000 volts a été rétabli. Il est à noter la rapidité des travaux de déblaiement et de remise en état, grâce à l'extraordinaire cohésion de tous les services intéressés.

Depuis déjà jeudi soir à 18 heures, les pompiers sont sur la brèche. Les ponts et chaussées s'affaissent au colmatage de la digue et mettent tout en œuvre pour réduire les méfaits possibles de la nuit prochaine, lorsque la marée atteindra son maximum.

A Saint-Georges, le spectacle du port est désolant : les bateaux sont desséchés les uns contre les autres et

En haut, à gauche : Les jardins de Clacieux, situés à 300 mètres du Bassin d'Arcachon, ont été envahis par la mer. A droite : Ces deux perches qui protègent, au Cap-Ferret, les villas en bordure du Bassin.

Au milieu, à gauche : La route du Cadoret à Fouras, en Charente-Maritime, minée par les eaux, s'est effondrée. A droite et de haut en bas : A l'extrême du promontoire de l'île Madame, à Biscarrosse, le goédeau en pierre naturelle a été arraché. — Pres d'Escondre, en Charente-Maritime, une ferme cernée par un mur de pierre (au premier plan) est recouverte par les eaux. — A Port-Charron (Charente-Maritime), un bateau... sur la digue.

En bas, à gauche : La digue de Chanteloup n'a pas résisté aux terribles assauts de l'océan. Sur 50 mètres, ce n'est plus qu'un amas de pierrelles.

Alors, tout le littoral atlantique vient de subir une nouvelle catastrophe. Après les terribles grêles de l'hiver passé, voici donc que tempêtes et inondations font de ce mois de février 1957 un mois de désastre.

De La Rochelle à Biarritz,

en passant par Saint-Georges-

de-Bidon, l'île d'Oleron,

Saint-Martin, Soubeyrac, Arcachon, La Teste, Audenge, le

Cap-Ferret, Capbreton, Hossegor, etc., l'ouragan a soufflé avec virulence.

**SUD-OUEST-Dimanche**

VOUS PRÉSENTERA DEMAIN,

APRÈS « SUD-OUEST »,

PLUSTRÉES PAGES

DE DOCUMENTS

SUR CE NOUVEAU DÉSASTRE...

(Photos « Sud-Ouest ».)

Extraits du journal Sud Ouest, 16 février 1957.

Archives départementales de Charente-Maritime. Fond Jx 262.

Tempête

1995-1996

# Tempête des 22 et 23 décembre 1995 à Rochefort et tempête des 7 et 8 février 1996

« La Charente est sortie de son lit samedi matin, de très bonne heure, au moment de la marée haute entre le pont tournant et les feux du centre de secours. A certains endroits, il y avait près de 60 centimètres d'eau. Elle s'est naturellement retirée avec le jusant. A noter qu'au cours de ce long week-end, les sapeurs-pompiers sont intervenus à maintes reprises afin de pomper l'eau de nombreuses caves. »

**TEMPÊTE**

## Le littoral dans la tourmente

Sous l'effet conjugué de violentes bourrasques et de marées d'équinoxe à fort coefficient, le littoral a subi d'importants dégâts dans la nuit de vendredi à samedi. Les îles et le pays royannais ont été particulièrement touchés

**V**oilà des mois que nous nous battions pour exiger des pouvoirs publics des dispositions précises pour la protection du littoral. Nous avons contacté la préfecture et le conseil général en février dernier. Il y a dix mois et aucun mesure n'a encore été prise !

Conscient surtout après-midi les dégâts occasionnés par la tempête sur la rive sud de l'île d'Oléron, Jean-Pierre Léveillé, premier adjoint au maire, se rachat pas son amertume ni sa colère.

La tempête conjuguée aux vents soufflant plus rapidement à près de 100 kilomètres-heure et de marées d'équinoxe affichant des coefficients compris entre 100 et 105 a sé-

risseusement malmené la côte de droite. Gravées comme de gâteaux dans des centaines de galeries comme trace de son œuvre destructrice, la mer avait effacé la plage, particulièrement devant le phénomène connu sous le nom de « l'érosion côtière ». Le port de la Flotte, à l'entrée de la baie de l'île d'Oléron, a été dévasté par la force du parapet et emporté plusieurs pontons comme à Saint-Martin à Sablanceau. L'appontement des navettes de « croisières inter-tidal » a été arraché par la houle et la grue qui l'assurait à Matrac. Vendredi le plus étréit de l'île, les flots ont submergé la grande digue s'avançant pourtant à plus de six mètres au-dessus de la plage.

**ALERTE SUR OLÉRON**

L'île-de-Ré n'a pas été la seule touchée. Face à Aix, à Port-des-Barques, la mer a partiellement renversé un ponton et détruit une digue, détruisant un bâtiment et un hangar en pente. Sur l'île d'Oléron, plusieurs maisons ont été mondées à Saint-Trojan et Tocan, se riant de la digue qui protège le circuit du petit train touristique, et détruisant une partie de la voie ferrée.

La grande digue qui sépare la commune du centre bello-marin a quant à elle résisté mais s'avérera, aux dires d'un élu, « sérieusement fragilisée ».

A Saint-Trojan toujours, un poste de secours a littéralement échappé à l'atterrissage, échappant sous la pression des flots, une an-

tre longue la réitération de deux événements de la Grande Guerre et de la Seconde Guerre mondiale. La mer avait effacé la plage, particulièrement devant le phénomène connu sous le nom de « l'érosion côtière ». Le port de la Flotte, à l'entrée de la baie de l'île d'Oléron, a été dévasté par la force du parapet et emporté plusieurs pontons comme à Saint-Martin à Sablanceau. L'appontement des navettes de « croisières inter-tidal » a été arraché par la houle et la grue qui l'assurait à Matrac. Vendredi le plus étréit de l'île, les flots ont submergé la grande digue s'avançant pourtant à plus de six mètres au-dessus de la plage.

**A Vert-Bois, sur l'île d'Oléron, la grande dune s'est effondrée** (Photo Arlette Dulin - Sud-Ouest)

cienne cabane ostréicole, reprise par le centre nautique a été éventrée et un bar était en bord de plage.

Faisant grave encore à Vert-Bois sur l'un des secteurs les plus resserrés de l'île, la grande dune s'est purement et simplement effondrée. Le parking, heureusement desservi, a été mondu et la forêt touchée. Si l'on fait à Pôles, autre préfecture délivrante, on se tient prêt à tout nouvel assaut pour une

marée de 108. Le vent est maintenant tombé et la nuit de vendredi à dimanche s'est révélée calme. Avec la tempête venant, des dégâts qui pourraient être encore plus importants mais qui touchent le littoral bien souvent des îles de Ré et d'Oléron, les plus exposées.

Ainsi dans le Sud-Saintonge, une quinzaine d'habitations ont été inondées à Port-Maubert. Une maison à Vitréy et la capitainerie de Saint-Fort-sur-Gironde ont subi le même sort. À La Tremblade, une cabane ostréicole a été touchée tandis qu'en pays royal, de nombreuses interventions ont mobilisé les sapeurs-pompiers dans le dessous.

Difficile de dresser un bilan exact des innombrables dommages menant la quasi-totalité du littoral de l'île d'Oléron, en prélude au réveillon, la Charente-Maritime poursuit ses pluies...



Journal Sud Ouest du 25 décembre 1995.

Archives départementales de la Charente-Maritime. Fond Jx 262.

caves et établissements ostréicoles inondés,

## TEMPÊTE Un bilan très lourd

La tempête qui a soufflé dans la nuit de mercredi à jeudi sur l'ensemble du littoral atlantique n'a pas épargné notre région où les vents ont soufflé à 140 km/h.

On ne compte plus les cheminées, antennes de TV arrachées, arbres coupés, caves et établissements ostréicoles inondés, toits arrachés, bateaux dématés..., fils électriques coupés qui ont plongé dans l'obscurité de nombreux villages : Un certain nombres de villages et écarts ont, après la nuit de mercredi à jeudi, passé une deuxième nuit, de jeudi à vendredi, dans l'obscurité, le courant n'étant toujours pas remis malgré les efforts des équipes d'EDF.

L'ensemble des centres de sapeurs-pompiers de notre littoral submers d'appels ont multiplié les interventions : plus de 130 sur l'île d'Oléron, 60 sur Châtelairail, 180 sur le secteur de Royan, 70 sur Marennes-Bourcefranc. Les pompiers, la plupart bénévoles, ont montré pendant ces heures difficiles, leur grand dévouement à la cause des habitants. Qu'ils soient remerciés de tous leurs efforts.

Journal Sud Ouest du 25 décembre 1995.

Archives départementales de la Charente-Maritime. Fond Jx 262.

# Tempête 1999

## Tempête Martin du 27 décembre



Une du journal Le Littoral du 31 décembre 1999.  
Archives départementales de Charente-Maritime.

Rochefort après la tempête



Crédits photos : Archives municipales de la ville de Rochefort.